

Année de la Formation/Domaine/Mention : M1 / DEG / Droit Privé		Code Diplôme : ABMDPR1	Date approbation Composante : 02/07/2024
Parcours-type : Droit des Contrats et du Patrimoine		Code VDI : 101	Date approbation/autorisation CIPU : 19/09/2024
Parcours pédagogique (le cas échéant) :		Code Etape : ABM1DP	N° de version dans l'accréditation : 1
Responsable de la Formation : Anne-Sophie BRUN-WAUTHER, Etienne VERGÈS		Code VET : 211	Formation Initiale/Formation Continue
Responsable de l'Année : Etienne VERGÈS		Président	

Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	N° RNCP : 38206 N° Bloc :	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES								NOMBRE D'HEURES			
								1ère session				Session de seconde chance				CM	TD	CM/TD	TP
								Contrôle Continu (CC)	Coef. (1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu (CC)	Coef. (1) ou %	Examen Terminal	Coef. (2) ou %				
SEMESTRE 1																			
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	BC02	Unité 1 - Droit du patrimoine			O	12	11												
		Droit des régimes matrimoniaux	M1/JPP/JPP M1/DT PRIVE/DPF M1/NOTARIAL/NOT	ABX737CP				7	E/O	40%	E	60%	oui	40%	E/O	60%	32	13,5	
		Aspects fondamentaux de la propriété industrielle	M1/PI/PI	ABX716CN				4			E/O	100%		E/O	100%	32			
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	BC02	Unité 2 - Droit des contrats spéciaux			O	18	19												
		Droit des contrats civils et commerciaux	M1/JPP/JPP M1/DT PRIVE/DPF M1/NOTARIAL/NOT M1/DT PEN SC CRIM/DT PENAL M1/DT DES AFFAIRES/DEJCA M1/DT DES AFFAIRES/BOP M1/DT DES AFFAIRES/DT SOCIAL M1/PI/PI	ABX736CP				7	E/O	40%	E	60%	oui	40%	E/O	60%	32	13,5	
		Droit de la construction	M1/NOTARIAL/NOT	ABX707CN				4			E/O	100%		E/O	100%	24			
		Droit des assurances	M1/DT DES AFFAIRES/BOP M1/DT PUB DES AFFAIRES/DPA	ABX709CN				4			E/O	100%		E/O	100%	24			
		Droit international privé	M1/JPP/JPP M1/DT PRIVE/DPF M1/NOTARIAL/NOT M1/DT PEN SC CRIM/DT PENAL M1/DT PEN SC CRIM/DT PENAL M1/DT DES AFFAIRES/DEJCA M1/DT DES AFFAIRES/BOP M1/DT DES AFFAIRES/DT SOCIAL M1/PI/PI M1/DT EUROPEEN/CIE M1/DT INTERNATIONAL/CINI M1/DT INTERNATIONAL/SICD	ABX701CN				4			E/O	100%		E/O	100%	32			
Bonification 1					B		2												
Langues							2												
Sport				ABX17SPO			2												
ETC du SET							2												
Bonification 2					B		1												
Engagement étudiant				ABX17ENG			1												
Total ECTS / Semestre						30										176,00	27,00	0,00	0,00
SEMESTRE 2																			
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	BC02	Unité 1 - Droit civil spécialisé			O	15	14												
		Droit des successions et droit des libéralités	M1/PRIVE/DPF M1/NOTARIAL/NOT	ABX842CP				7	E/O	40%	E	60%	OUI	40%	E/O	60%	32	13,5	
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	BC02	Droit des sûretés	M1/JPP/JPP M1/DT PRIVE/DPF M1/NOTARIAL/NOT M1/DT PEN SC CRIM/DT PENAL M1/DT DES AFFAIRES/DEJCA M1/DT DES AFFAIRES/BOP M1/DT DES AFFAIRES/DT SOCIAL M1/PI/PI	ABX841CP				7	E/O	40%	E	60%	OUI	40%	E/O	60%	32	13,5	
		Droit des sociétés	M1/NOTARIAL/NOT M1/DT DES AFFAIRES/DEJCA M1/DT DES AFFAIRES/BOP M1/DT DES AFFAIRES/DT SOCIAL M1/PI/PI	ABX814CN				4			E/O	100%		E/O	100%	32			
		Droit du marché - concurrence, distribution et consommation	M1/DT DES AFFAIRES/DEJCA M1/DT DES AFFAIRES/BOP M1/PI/PI	ABX816CN				4			E/O	100%		E/O	100%	32			
		Droit du travail - relations individuelles	M1/JPP/JPP M1/DT DES AFFAIRES/DEJCA M1/DT DES AFFAIRES/DT SOCIAL M1/PI/PI	ABX805CN				3			E/O	100%		E/O	100%	24			
Appui à la transformation en contexte professionnel	BC04	Unité 3 - Professionnalisation			O	3	2												
		Anglais Juridique						2	E et/ou O	100%		non		E/O	100%	18	27		
Bonification 1					B		2												
Langues				ABX18SPO			2												
Sport							2												
ETC du SET							2												
Bonification 2					B		1												
Engagement étudiant				ABX18ENG			1												
Total ECTS / Semestre						30										194,00	54,00	0,00	0,00

Commentaire :

L'étudiant peut suivre, à titre de la bonification 1, un enseignement supplémentaire de langues ou de sport, ou un ETC du SET. Si les étudiants choisissent plusieurs matières, seule la meilleure note est prise en compte pour établir cette bonification 1. Les points obtenus au-dessus de la moyenne sont ajoutés, à titre de bonification au total général du semestre sans conséquences sur le nombre de crédits.
 Une bonification "Engagement étudiant" est également proposée au semestre 1 et au semestre 2 (v. RDE).
 Les bonifications sont facultatives et peuvent être cumulables : bonif 1 (hors engagement associatif et syndical) + bonif 2.

En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées.

Année de la Formation/Domaine/Mention : M2 / DEG / Droit Privé								Code Diplôme : ABMDRP1				Date approbation Composante : 02/07/2024							
Parcours-type : Droit civil des contrats et du patrimoine								Code VDI : 121				Date approbation/présentation CFVU : 19/09/2024							
Parcours pédagogique (le cas échéant) :								Code Etape : ABM2DP				N° de version dans l'accréditation : 1							
Responsable de la Formation : Anne-Sophie BRUN-WAUTHIER, Etienne VERGÈS								Code VET : 211				Formation Initiale/Formation Continue Présentiel							
Responsable de l'Année : Etienne VERGÈS																			
Intitulés Blocs de connaissances et de compétences (Fiche RNCP)	N° RNCP : 38206	Intitulé des UE et/ou des Blocs de Connaissances et de Compétences (le cas échéant, les intitulés des EC et des matières sous les UE)	Cours mutualisés (le cas échéant)	Code Apogée	Nature de l'UE	ECTS	Coefficient (1) + (2)	CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES								NOMBRE D'HEURES			
								1ère session				Session de seconde chance				CM	TD	CM/TD	TP
								Contrôle Continu (CC)	Coef.(1) ou %	Examen Terminal (ET)	Coef. (2) ou %	Contrôle Continu: report	Coef. (1) ou %	Examen terminal	Coef. (2) ou %				
SEMESTRE 3																			
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	BC02	Unité 1 - Théorie générale des obligations			O	9	10	Oral	30%	Oral	70%	oui	30%	Oral	70%	24			
		Théorie générale du contrat														24			
		Droit de la responsabilité civile approfondi														24			
		Intelligence artificielle et droit des obligations - techniques numériques au service du droit (S1)						pas d'évaluation				pas d'évaluation				10			
Appui à la transformation en contexte professionnel	BC04	Unité 2 - Techniques contractuelles			O	12	10	E/O	30%	E/O	70%	oui	30%	E/O	70%	12			
		Techniques contractuelles en droit interne														18			
		Droit des contrats internationaux														12			
		<i>Theory of Common Law of Contracts</i> - en anglais																	
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	BC02	Unité 3 - Contentieux civil			O	9	10												
		Procédures civiles spéciales et modes alternatifs de règlement des litiges	M2/JPP/JPP				8	Ecrit et/ou Oral	30%	Oral	70%	oui	100%	Oral	100%	16			
		Grands principes du droit de la preuve	M2/JPP/JPP													10			
		Preuve des contrats et des obligations														14			
		Titres exécutoires	M2/JPP/JPP				2		E/O	100%				E/O	100%	12			
		Pratique de la procédure - simulation de procès						pas d'évaluation				pas d'évaluation				12			
		Bonification 2			B		2												
		Langue					2												
		Sport					2												
		ETC du SET					2												
		Bonification 1			B		1												
		Engagement étudiant					1												
Total ECTS / Semestre						30	Total Nbre d'heures						164,00	0,00	0,00	0,00			
SEMESTRE 4																			
Usages avancés et spécialisés des outils numériques	BC01	Unité 1 - Droit des obligations et nouvelles technologies			O	9	9	E/O	100%			oui	100%			8			
		Intelligence artificielle et droit des obligations - techniques numériques au service du droit (S2)														12			
		Contrats électroniques et de consommation														12			
		Contrats sur la recherche et l'innovation																	
Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés	BC02	Unité 2 - Droit du patrimoine			O	3	4												
		Droit des biens approfondi					4		E/O	100%			E/O	100%	24				
Communication spécialisée pour le transfert de connaissances	BC03	Unité 3 - Paiements et exécutions			O	6	6												
		Techniques de paiement des créances					6		E/O	100%			E/O	100%	12				
		Techniques de droit civil dans les procédures collectives												12					
Appui à la transformation en contexte professionnel	BC04	Unité 4 - Méthodologie et insertion professionnelle			O	12	11									10			
		Conférences de professionnels invités																	
		Insertion professionnelle																	
		Mémoire de recherche - dossier de recherche					6	E/O	100%			oui	100%						
		Stage				3	E/O	100%			oui	100%							
		Anglais juridique				2	E/O	100%			oui	100%			12				
		Bonification 1			B		2												
		Langue					2												
		Sport					2												
		ETC du SET					2												
		Bonification 2					1												
		Engagement étudiant				1													
Total ECTS / Semestre						30	Total Nbre d'heures						102,00	0,00	0,00	0,00			
Commentaire :																			
L'étudiant peut suivre, au titre de la bonification 1, un enseignement supplémentaire de langues ou de sport, ou un ETC du SET. Si les étudiants choisissent plusieurs matières, seule la meilleure note est prise en compte pour établir cette bonification 1. Les points obtenus au-dessus de la moyenne sont ajoutés, à titre de bonification au total général du semestre sans conséquences sur le nombre de crédits.																			
Une bonification "Engagement étudiant" est également proposée au semestre 1 et au semestre 2 (v. RDE).																			
Les bonifications sont facultatives et peuvent être cumulables : bonif 1 (hors engagement associatif et syndical) + bonif 2.																			
En cas de circonstances exceptionnelles affectant le déroulement normal des examens, des adaptations des modalités d'évaluation pourront être mises en place après vote par les instances concernées.																			